

« [...] Vêtue honnêtement et ameublée de double struyt, conformément à ce qui sied à la fille d'un bon bourgeois de Liège [...] ». La dot et le sort des biens des femmes durant le mariage à Liège (XVI^e-XVII^e siècle)

Exposé dans le cadre du cours Histoire de la principauté de Liège du Prof. Ch. Masson
(28 novembre 2023)

Marie-Sophie SILAN, doctorante au Département de Droit, Aspirante F.R.S.-FNRS
(mssilan@uliege.be)





JOURNÉE D'ÉTUDE

LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE : UNE HISTOIRE FINIE ?
BILAN ET PERSPECTIVES DANS LE CHAMP DES
DISCIPLINES HISTORIQUE ET JURIDIQUE

19 AVRIL 2023



• DE 9H À 16H
CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS

• SALLE DU CONSEIL, B31
PLACE DES ORATEURS, 3 - 4000 LIÈGE

• REPAS DE MIDI OFFERT ET VERRE DE
L'AMITIÉ À LA FIN DE LA JOURNÉE

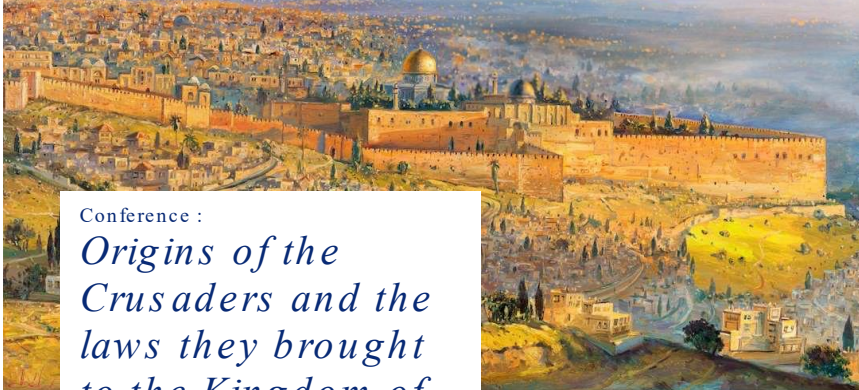
 **Entrée libre | Inscription souhaitée**
Jusqu'au 12/04/23 auprès des organisateurs ou via le QR Code

COMITÉ ORGANISATEUR
Marie-Sophie Silan : mssilan@uliege.be
Antoine Leclère : Antoine.leclere@uliege.be

Avec le soutien de

  **TRÉSOR
DE LIÈGE**



Conference :
*Origins of the
Crusaders and the
laws they brought
to the Kingdom of
Jerusalem*

Tomislav Karlović
University of Zagreb



more informations : Robin.Navez@uliege.be
or on  Centre liégeois d'Histoire du droit

Registration is free
but required : 

**Friday 10th
November
at 4 p.m.**

au Trésor de la Cathédrale (Liège)

Plan de l'exposé



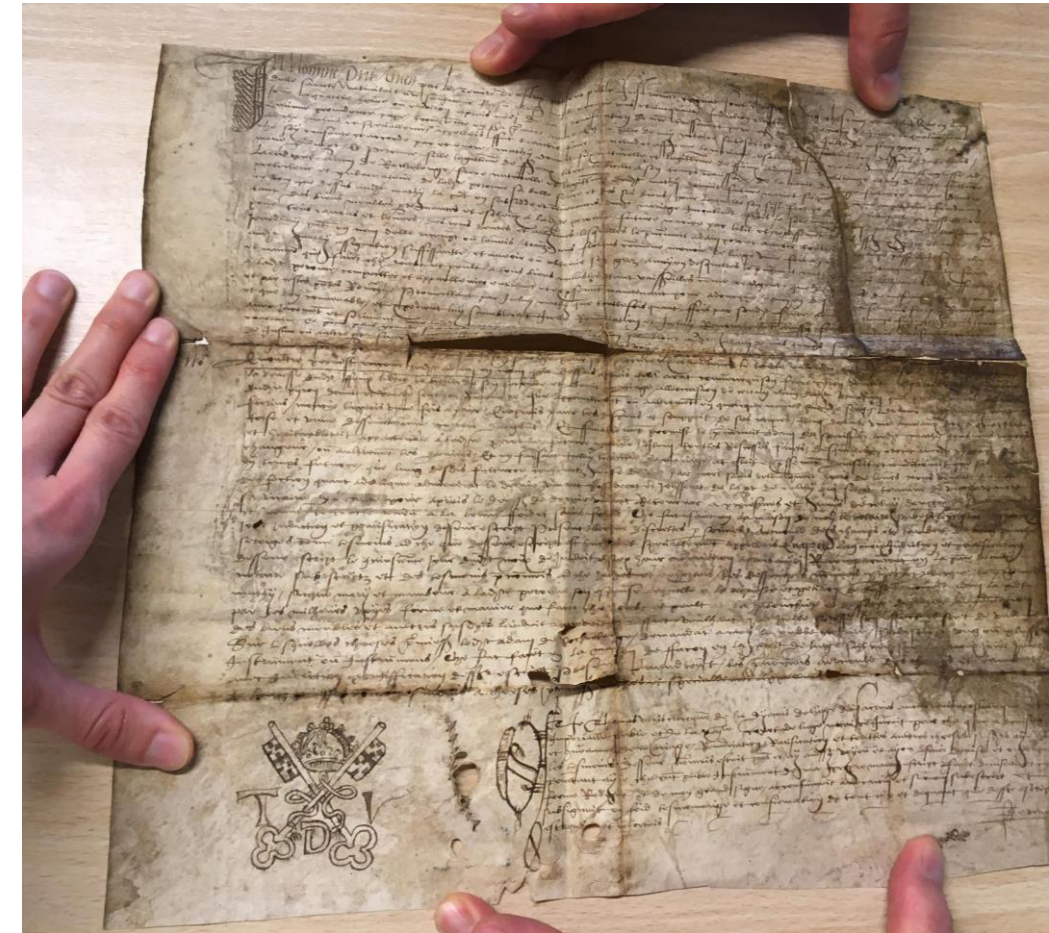
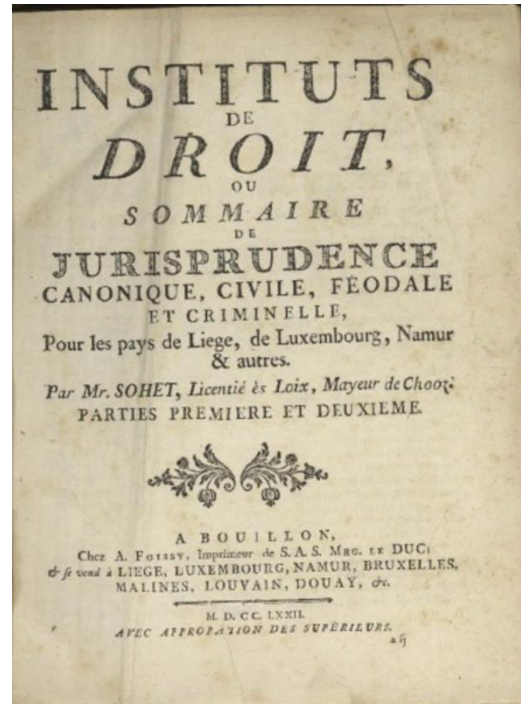
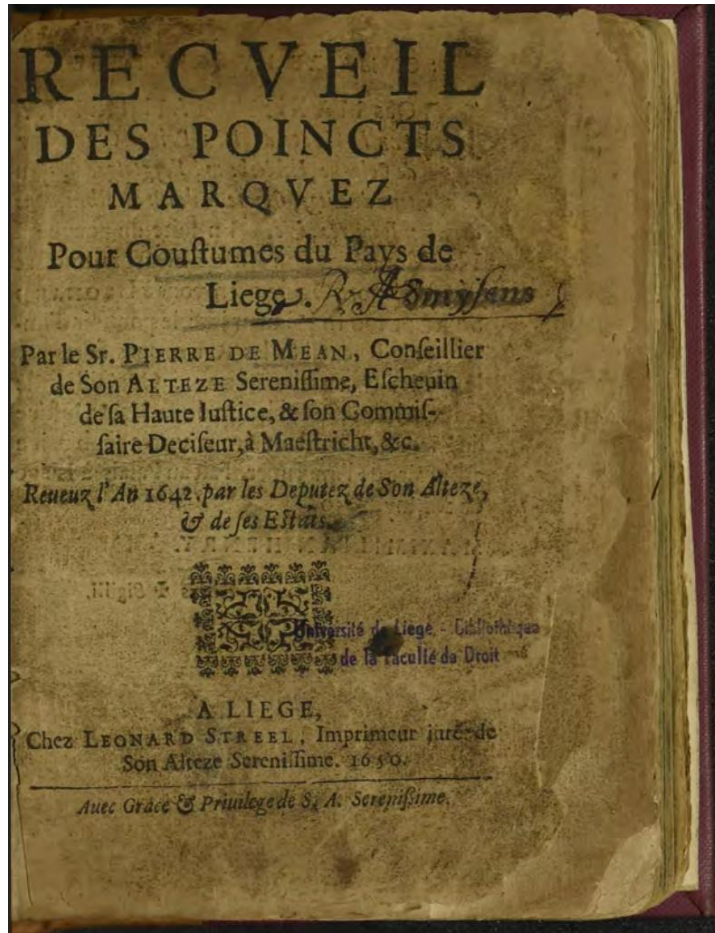
Les sources (1)

L'accès théorique
et économique
(dot) des femmes
au mariage (2)

Le sort des biens
de l'épouse
durant le
mariage (3)

1. Les sources

1. Les sources

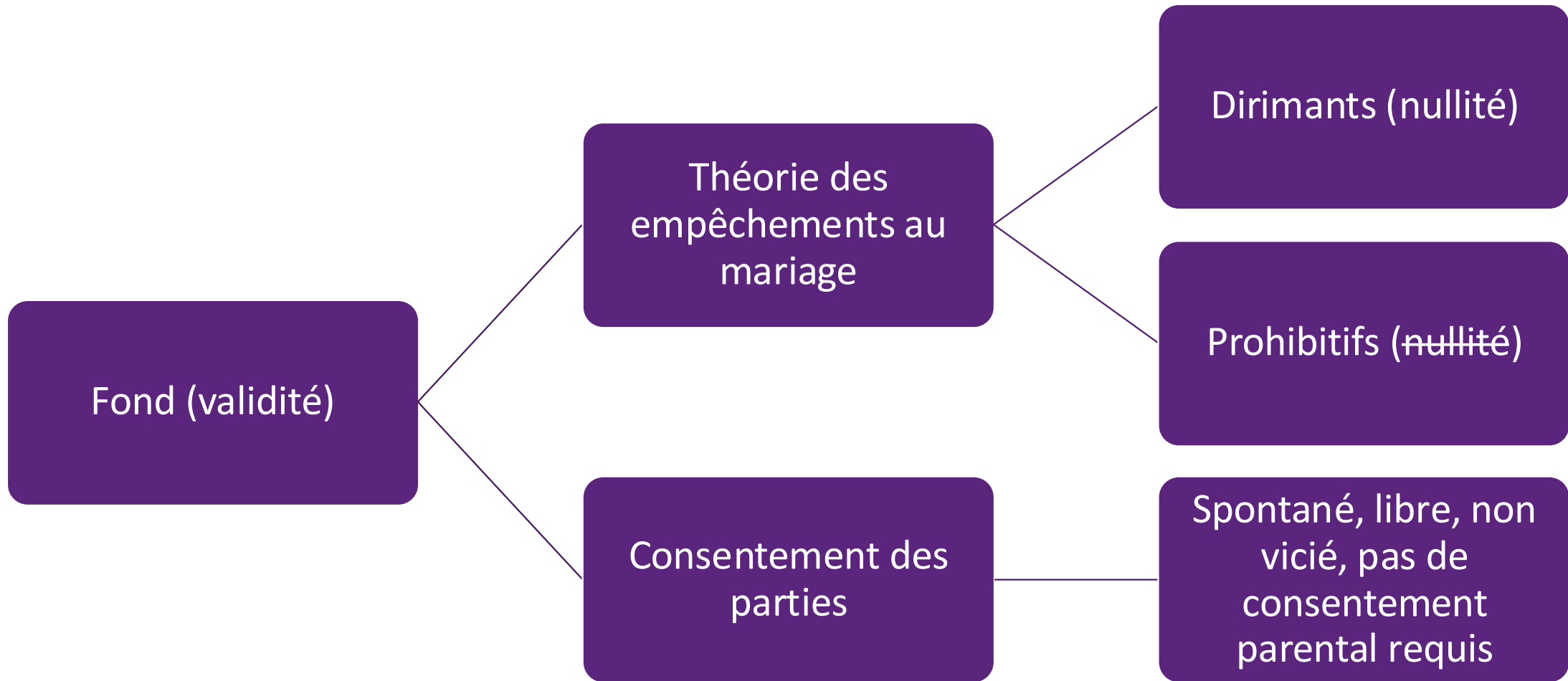




Leodivm/Liège/Lüttich, gravure de Matthaeus Merian dans *Topographia Westphaliae* (Francfort, ca. 1650). Vue des hauteurs de Saint-Gilles

2. L'accès théorique et économique des Liégeoises au mariage

2.1. L'accès théorique des femmes au mariage (aperçu)



2.1. L'accès théorique des femmes au mariage (aperçu)



Auteur inconnu, *Réunion du concile dans l'église de Santa Maria Maggiore*, fin du XVII^e siècle (Trente, Musée diocésain de Trente).

Forme

Publication des
bans du mariage

Célébration « *in
facie ecclesiae* »

2.2. L'accès économique des femmes au mariage



Quentin Metsys, *Le portrait du notaire* (ca. 1510-1520), huile sur panneau, 80 x 64 cm, National Gallery of Scotland, Edimbourg



Attribué à Quentin Metsys (mais plus sûrement de l'un de ses épigones), *Le mariage inégal ou le couple mal assorti*, huile sur panneau, 64 x 90 cm.



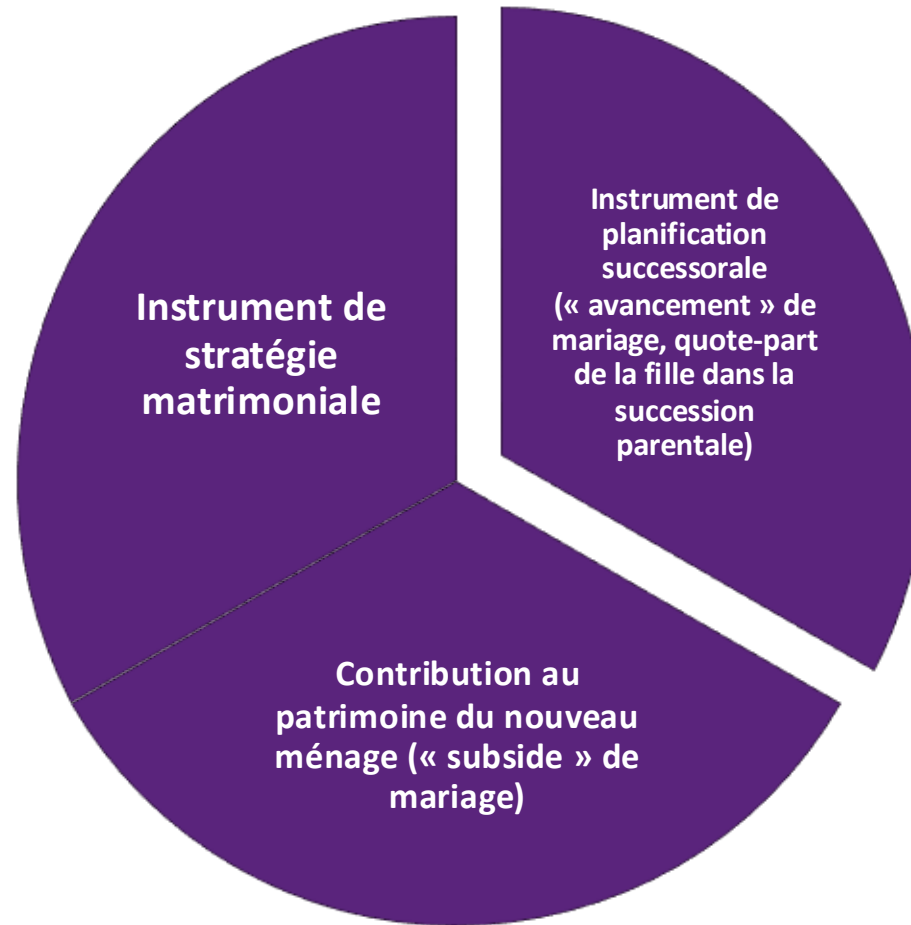
*« [...] promettans par leurs
foix corporelles touchies en
le main de moy le notaire
subsigneit [...] »*



2.2. L'accès économique des femmes au mariage



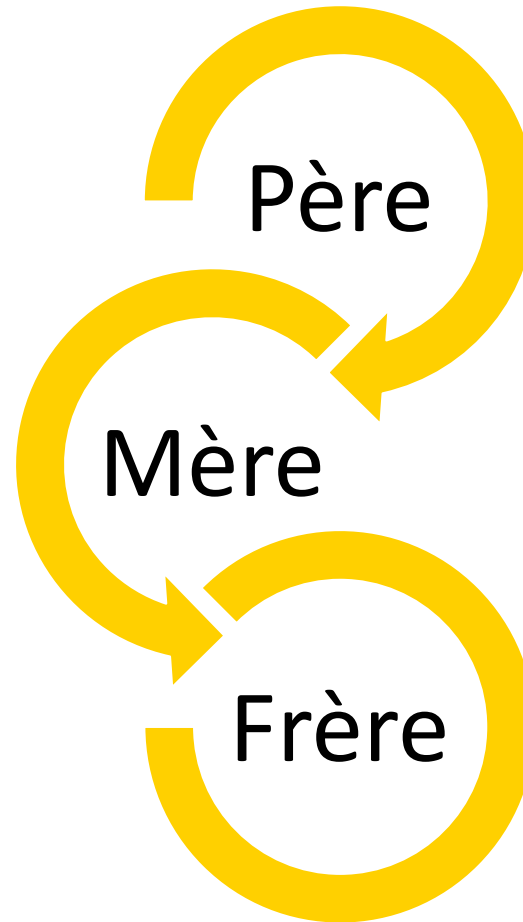
Triple fonction de la dot



2.2. L'accès économique des femmes au mariage



L'obligation de doter la fille
incombe successivement
au...



+ circonstances spéciales, le versement de la dot est imposé par le juge en réparation de l'honneur de la fille (rapt, viol, « séduction »)

Si celui-ci a exclu sa sœur non dotée de la succession des biens censeaux situés en dehors de la franchise de Liège, et même si celle-ci a des moyens financiers par ailleurs (Sohet)

A word cloud on a dark grey background featuring various French terms related to inheritance and estate planning. The words are arranged in a cluster, with some overlapping. The colors of the words range from light blue to reddish-pink. The terms include:

- Demeurage
- Héritages
- Noces
- CPE
- Ménage
- Bijoux
- Cens
- Animaux
- Rentes
- Dettes
- Espèces
- Habillements
- Accoutrements

Pierre Brueg(h)el l'Ancien, *Les Proverbes flamands* (ou « La hucke bleue »), 1559, huile sur bois, 117 x 163 cm, Gemäldegalerie, Berlin



- Au centre du tableau se tient un homme revêtu d'une « *heucke* » bleue (« *de blauwe huyck* ») par son épouse (proverbe de la tromperie), vêtement également porté, tant par les hommes que par les femmes, dans la Liège des Temps modernes

2.2. L'accès économique des femmes au mariage



► Le « ménage » de la femme



2.2. L'accès économique des femmes au mariage



- ▶ Bijoux de la femme (« *joyaux* ») : usage à Liège (surtout XVI^e siècle), ils sont offerts par le futur époux et sa famille à la promise
- ▶ XVI^e siècle: l'épouse se voit régulièrement réserver par le contrat de mariage le droit de disposer de ses bijoux et vêtements par testament (autrement, l'épouse n'a, en principe, pas le droit de faire de testament sans le consentement de son époux)
- ▶ Valeur économique, sociale et sentimentale de ces objets (généralement transmis de mère en fille) // vêtements

2.2. L'accès économique des femmes au mariage



- ▶ Versement de la dot : en principe, dès la célébration ou consommation du mariage
- ▶ Acté dans un **acte de quittance** (en règle générale, passé par-devant le notaire qui a rédigé le contrat de mariage)



3. Le sort des biens de l'épouse pendant le mariage

3. Le sort des biens de l'épouse durant le mariage



« L'homme par mariage est fait maître et seigneur absolu de tous biens meubles et immeubles, crédits et actions de sa femme, et encore de tous biens obvenus et acquis durant le mariage, et a puissance d'en disposer entre les vifs comme du sien propre, sans adveu ny consentement de sa Femme, [et en demeure maître après la mort d'icelle sans enfans] le tout ne fust qu'il y eut paction ou provision au contraire. »

Pierre de Méan, *Recueil des points marqués...*, 1650, c.1, art. 1^{er}

3. Le sort des biens de l'épouse durant le mariage



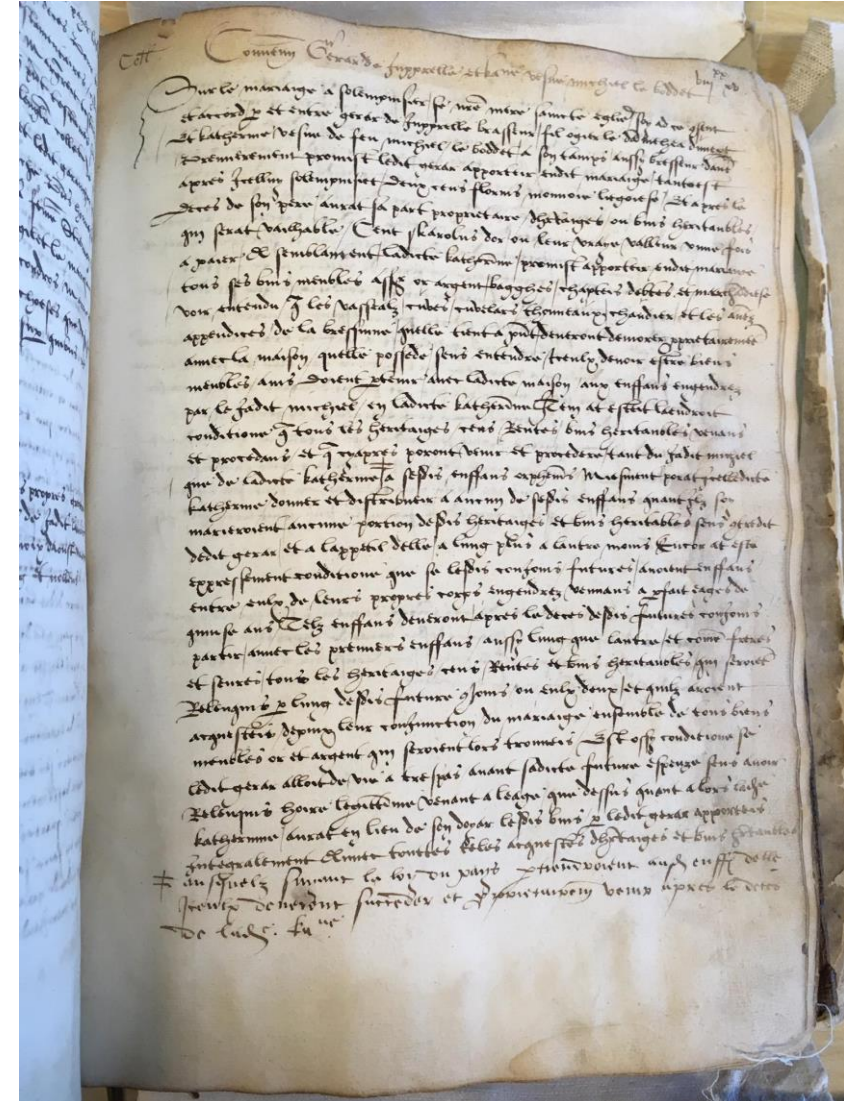
- ▶ Régime de la « **mainplévie** » (= régime matrimonial coutumier liégeois)
- ▶ Exceptions (coutume)
- ▶ Possibilité laissée par la coutume d'y déroger par le biais du contrat de mariage





3. Le sort des biens de l'épouse durant le mariage

- Aménager la coutume en place : les contrats de mariage (illustrations)
- Liège, A.É.L., série des Convenances et testaments des Échevins de Liège, vol. 34 (1539-1543) n°4897, *Convenances de Gérard de Juprelle et Catherine le Bodet* (1541), f. 175.
- Liège, A.É.L., série des Convenances et testaments des Échevins de Liège, vol. 84 (1626-1656), n°12.753, *Convenances de Jean de Fléron et Catherine Truilhet (veuve Haexhe)* (1638), f. 237.
- Liège, A.É.L., série des Convenances et testaments des Échevins de Liège, vol. 97 (1692-1698), n° 15.377, *Convenances d'Henry Gathy et Anne Lucie Grenade (veuve Van Welt)* (1693), f. 126.





Des questions? Des observations?